

ASSOCIATION VAUDOISE DES ARCHIVISTES (AVA)

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire, tenue le vendredi 18 juin 2010 au Château d'Aigle

15 communes et 6 particuliers se sont excusés ainsi que Mme Sabine Christe, membre du comité.

Mme Liniger, secrétaire, prend le PV et fait circuler une liste de présence à l'attention des participants.

1. Approbation du PV de l'assemblée générale du 26 juin 2009

Le PV de l'assemblée générale du 26 juin 2009 est distribué aux participants en lieu et place de sa lecture. Son approbation se fera au point 3.

2. Rapport de la présidente

En 2009, le comité s'est réuni à 5 reprises.

Le 12 mars, deux membres du comité sont allés présenter l'AVA à la HEG à Genève, à l'occasion d'une journée dédiée aux structures associatives. Cela représente une excellente occasion de faire connaître notre association auprès des futurs et jeunes diplômés en gestion documentaire. Cela répondait également à la demande de membres de l'association. La même présentation a eu lieu le 23 mars lors de l'assemblée générale de l'Association des assistants en information documentaire (AAID), présidée par M. Vincent Guillot.

Le 23 avril 2009 a eu lieu une journée consacrée au papier. La visite s'est déroulée sur trois sites différents : d'abord à Seftigen chez M. Guido Voser, patron de l'entreprise Docusave, fondée en 1997, spécialisée dans le traitement du papier ayant subi des dégâts d'eau. Ce dernier nous a fait une présentation de ses diverses activités, il nous a expliqué les mesures à prendre en cas d'urgence ainsi que le fonctionnement des machines utilisées pour l'opération de la lyophilisation, opération consistant à sécher un corps imbibé d'eau congelé sans passer par l'état liquide. Les participants ont pu observer quelques échantillons de papier ayant subi ce traitement. Nous avons ensuite visité l'entreprise de fabrication de carton et papier permanent Oekopack, de M. Jörg Schwengeler, à Spiez. Après un repas pris en commun dans un charmant restaurant au bord du lac de Thoune, nous sommes allés à Wimmis visiter l'installation Paper save Swiss, mise en place il y a 10 ans et qui appartient à la Confédération mais est gérée par l'entreprise Nitrochemie. Là, on désacidifie en masse les documents acides voués à une dégradation rapide. Ce procédé permet de bloquer le processus de décomposition et garantit une meilleure conservation. Cela concerne essentiellement les documents créés après 1850/1860, période où a commencé la fabrication industrielle du papier qui a entraîné une baisse de la qualité du papier. Cette installation peut désacidifier 120 tonnes/an, 40 tonnes sont réservées à la Bibliothèque nationale suisse, 40 tonnes aux archives fédérales suisses et les 40 tonnes restantes sont à la disposition d'autres clients. Cette journée a été très appréciée des participants.

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le vendredi 26 juin au Musée national suisse de Prangins. A cette occasion, le site Internet de l'AVA a été présenté. Le site Internet est relativement peu consulté, nous avons répondu à quelques questions portant en général sur des demandes de recherche d'archiviste par des communes pour des mandats (ce qui est plutôt bon signe), ainsi que des questions sur la sécurité dans les archives. Pour la partie récréative, deux visites du château à choix étaient proposées et suivies d'un apéritif.

Le 15 septembre 2009 a eu lieu notre traditionnel cours de paléographie, organisé cette année par les ACV à Orbe. M. Louis Ducraux, archiviste de la commune, nous a accueilli et fait visiter la ville d'Orbe et les archives dans le temple. Nous avons également découvert l'exposition consacrée aux anciens Moulins Rod sous la conduite de M. Pierre-André Vuitel.

Suite à la demande émise lors de l'assemblée générale de 2008, L'AVA a organisé un cours de restauration de base. Ce cours a été donné le 5 novembre par la restauratrice Mme Chantal Karli, dans son atelier de la rue Louis-Curtat, à Lausanne. Les participants ont appris à préparer de la colle d'amidon, à réparer des déchirures et à confectionner des étuis de protection. Des directives pratiques, qui avaient été publiées dans la revue ARBIDO en 1995, ont été remises à chaque participant. Elles peuvent être consultées sur notre site Internet. Quelques inscriptions ont dû être refusées, d'où l'éventualité d'un 2^e cours.

Au début de l'année, l'AVA a versé une subvention à l'Association Réseau Patrimoines de Fr. 3'000.00 concernant une publication sur le patois vaudois ainsi que Fr. 5'000.00 à M. Andrea Giovannini pour la 4^e édition de son ouvrage « De Tutela Librorum ». L'ouvrage traite de la conservation des livres et des documents d'archives que nous recommandons aux archivistes professionnels et non professionnels.

Quelques chiffres concernant les effectifs de l'AVA

Au 31.12.2009, l'AVA comprend 261 membres contre 260 fin 2008.

En 2009, la Cinémathèque Suisse et deux particuliers sont devenus membres. Une commune et un particulier ont quitté l'association.

Membres collectifs institutions	20
Membres collectifs communes	151
Membres individuels	86
Membres étudiants/chômeurs	3
Membre d'honneur	1

3. Rapports du trésorier et des vérificateurs des comptes

Le bilan et les comptes 2009 sont distribués aux membres présents.

Cette année est à marquer d'une pierre blanche puisque l'association présente un exercice comptable déficitaire. Le capital de l'association ouvert le 1.1.2009 avec Sfr. 48580.84 a été clôturé avec un montant de Sfr. 46'656.66. La perte nette de l'année écoulée est donc de Sfr. 1'924.18.

Ce résultat est lié à des engagements financiers plus importants mais qui n'ont rien de fortuit dans un cadre de recettes stables par rapport à 2008.

Durant l'année, après la mise en place du site Web, les activités de formation continue ont été soutenues par l'association pour permettre une large participation des membres. Outre le traditionnel cours de paléographie, la journée papier et

l'introduction à la petite restauration ont occasionné 13% des dépenses. A cela se sont ajoutés des soutiens financiers à des publications touchant directement le monde des archives : la nouvelle édition du *de Tutela librorum* du spécialiste tessinois, Andrea Giovannini, et la publication sur les patois portée par l'association RéseauPatrimoineS que préside Gilbert Coutaz (40% des dépenses).

En l'absence des vérificateurs, Frédéric Sardet lit leur rapport.

Présentation du budget provisionnel 2011.

Depuis 2008, le comité a décidé de présenter chaque année un budget. La présidente rappelle qu'il s'agit d'un budget provisionnel, les montants alloués ne correspondent pas à des activités précises car les projets ne sont pas décidés une année à l'avance.

Le montant alloué à l'impression des dossiers et rapports (compte 405) a été augmenté car un projet éditorial est en cours que le comité souhaite publier sous forme papier. Il y aura par conséquent plus de frais de port d'où une augmentation sur le compte 420. Etant davantage sollicité, le comité a décidé de prévoir Fr. 2'000.00 de plus au compte « Soutien divers » qui passe à Fr. 5'000.00.

Le budget 2011 ainsi que le bilan et les comptes 2009 pourront être consultés sur le site Internet www.archivistes.ch.

Fixation annuelle des cotisations pour l'année prochaine, prévue par les statuts :

membres collectifs :	Fr. 90.00 :
membres individuels :	Fr. 30.00
membres étudiants ou chômeurs :	Fr. 20.00

Le comité propose de ne pas modifier le montant de ces cotisations.

Les sujets suivants ont été soumis à l'approbation des membres et acceptés à l'unanimité :

- le procès-verbal de l'assemblée générale du 26 juin 2009
- le rapport d'activité 2008 reçu en automne 2009
- le rapport d'activité 2009 présenté oralement par la présidente.
- le rapport du Trésorier sur les comptes 2009
- le budget 2011
- la confirmation du montant des cotisations annuelles.

4. Election des vérificateurs des comptes

M. Christian Gilliéron, vérificateur depuis la création de l'AVA, a donné sa démission. Il est chaleureusement remercié d'avoir assumé cette tâche pendant 14 années. Sa remplaçante est Mme Elisabeth Bourban-Mayor qui fera équipe avec Mme Lisane Lavanchy (élue en 2009).

Conformément à nos statuts, le comité propose de les élire dans cette fonction pour l'année 2010. Approuvé à l'unanimité.

5. Election d'un membre du comité - Démission

Le comité propose l'élection de M. Eloi Contesse en remplacement de M. Robert Pictet, démissionnaire. M. Contesse travaille actuellement aux Archives cantonales vaudoises (auparavant au Musée historique de Lausanne). Licencié en Lettres, il a suivi un cours postgrade en archivistique. De par son expérience et ses compétences, son apport sera précieux au sein de notre comité.

M. Contesse est élu à l'unanimité.

Mme Sabine Christe a donné sa démission au début de l'année. Au comité depuis 2006, elle est remerciée pour sa collaboration.

6. Activités futures

- Au mois de septembre aura lieu le cours de paléographie qui sera animé par l'AVA. Mme Karine Crousaz, licenciée en Lettres, histoire, latin et français médiéval donnera, pour la première fois, 3 demi-journées de cours. L'accent sera mis sur les écritures des 16^e et 17^e siècles et sur le système abrégatif. Le cours aura lieu les jeudis après-midi 23 et 30 septembre et 14 octobre, à Pully.
- Le comité souhaite donner aux communes un outil pratique et simple sur l'organisation et la gestion de leurs documents courants et leurs archives intermédiaires, activité que l'on appelle dans le jargon archivistique « Records Management ». Il a donc sollicité l'aide d'une professionnelle qui a pour tâche de rédiger un texte à ce sujet. Le groupe de travail est en train de faire une relecture de ce travail et souhaite remettre ce document aux communes à la fin de l'automne.
- Photo numérique : information autour de la photo ou l'image numérique. Comment gérer ces fichiers informatiques, connaître les différents formats et quels sont les problèmes patrimoniaux liés à cette nouvelle technologie. Activité prévue en 2011.

7. Divers

M. Olivier Robert, chef des archives de l'Unil, informe l'assemblée que leur service possède un centre de numérisation ouvert à tous. Plusieurs communes ont déjà fait appel à leurs services. De plus amples informations sont disponibles sur le site www.unil.ch/archives.

Après la partie statutaire, une présentation de la Protection des biens culturels (PBC) est au programme.

Fabienne Chatelan

Annexes : Bilan 2009 et budget 2011, liste des membres présents.